

LA MISAHÉL EN 2014



RAPPORT ANNUEL DE LA MISSION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE MALI ET LE SAHEL

Janvier 2014 — Janvier 2015

En 2015, nous ferons la guerre au terrorisme!

Nous venons de fermer le livre de l'année 2014 avec des sentiments mitigés pour la région du Sahel et les événements des premiers jours de l'année 2015 suscitent déjà frayeur et stupeur.

Au Mali, l'objectif que s'était fixée d'obtenir la Médiation d'obtenir un accord de paix global et définitif entre le gouvernement malien et les Groupes armés tarde à venir. L'Accord lui-même et sa mise en œuvre risquent d'être sérieusement hypothéqués par la montée en puissance des actes terroristes et la multiplication des affrontements entre les mouvements armés.

Les efforts consentis tout au long de l'année 2014 dans le cadre du Processus d'Alger doivent aboutir à une solution heureuse qui permettra à tous les fils du Mali de renouer avec le vivre ensemble paisible et la stabilité politique qui ont longtemps été ses marques de fabrique. La signature d'un Accord de paix permettra non seulement au Mali de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire mais aussi de concentrer les efforts sur la lutte contre le terro-

risme ainsi que toutes les formes de banditisme et de criminalité qui sévissent dans le Nord du pays.

Alors que nous écrivons les premiers mots de paix et de tolérance de 2015, la barbarie aveugle de la secte Boko Haram a continué à endeuiller un Etat membre de l'Union africaine et ses voisins de manière encore



plus virulente utilisant des techniques qui dépassent indécemment l'horreur. Boko Haram étend son périmètre sous nos yeux en réduisant nos filles en esclaves sexuelles, nos garçons en enfants soldats, en bref, notre jeunesse en chair à canon. Je lance un appel aux pays du Sahel et en particulier aux Etats membres du Processus de Nouak-

chott à faire de 2015 une année marquant un tournant décisif dans la lutte contre le terrorisme et le radicalisme. En mutualisant les efforts nous pouvons montrer au reste du monde et surtout aux populations africaines que nous sommes capables de nous porter secours et de trouver des solutions à nos crises tout en gardant à l'esprit que le terrorisme est désormais devenu une préoccupation internationale nécessitant une réponse plus globale.

Le tableau est certes très sombre mais je demeure convaincu que notre tâche à tous est de nous mettre sur le pied de guerre pour annihiler cette gangrène qu'est le terrorisme. Les moyens financiers peuvent nous manquer mais pas la volonté de faire un pas en cette direction. En 2015 et au-delà, la MISAHÉL n'aura de cesse de chercher les voies et moyens de donner une chance à la paix, à la solidarité et à la prospérité.

En 2015, nous ferons la guerre au terrorisme!

Pierre Buyoya,

Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel

Appui au processus de paix



La situation politique et sociale au Mali est restée fragile durant l'année 2014. Parmi les facteurs, on peut notamment évoquer des difficultés de l'action gouvernementale, quelques remous sociaux, ainsi que la lenteur des progrès dans la recherche d'une solution négociée et durable au conflit du nord, aggravant ainsi l'absence de l'autorité de l'Etat et favorisant un accroissement de l'insécurité. La difficulté à donner une suite rapide et durable à l'« Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers de paix au Mali », ainsi que les incidents du mois de mai à Kidal ont malheureusement laissé le temps nécessaire et crée les conditions du renforcement de la mainmise des mouvements armés dans

les parties du territoire sous leur contrôle.

Ces facteurs ont favorisé la multiplication des mouvements armés, par division de ceux existant ou l'éclosion des nouveaux. Ils ont contribué à exacerber des tensions entre les communautés. L'absence de l'autorité et de la réorganisation de l'Etat a laissé le champ libre à toutes sortes de menaces d'insécurité allant du simple banditisme, au crime organisé et au retour des attaques terroristes, en passant par des affrontements entre mouvements armés. Les pourparlers de paix ont pu débuter en juin 2014 grâce à un engagement déterminé de l'Algérie, sous son égide et selon la formule originale d'une équipe internationale de Médiation comprenant les pays voisins du Mali (Burkina

Faso, Mauritanie, Niger et Tchad) et les partenaires internationaux (Union africaine, Nations unies, CEDEAO, Union européenne et Organisation de la Coopération islamique). Les positions restées tranchées entre les parties mais ils ont pu aboutir à un projet d'accord de paix et de réconciliation remis aux parties en novembre 2014 et constituant une base de négociation en vue de la signature d'un accord souhaité rapide en début de 2015.

Cette solution politique devra permettre au Mali et à ses partenaires de consacrer les efforts nécessaires à la lutte contre les menaces terroristes croissantes. Dans ce cheminement du Mali, la MISAHEL est déterminée à poursuivre le soutien qu'elle apporte à la consolidation de la démocra-

tie, de la gouvernance et de l'Etat de droit. Elle le fait à travers l'appui aux élections. Elle le poursuivra par son soutien au renforcement des institutions et de la cohésion sociale, ainsi qu'une contribution déterminée à la lutte contre la radicalisation religieuse.

Comme elle l'a été lors de la négociation de l'Accord de Ouagadougou, la MISAHEL est pleinement engagée dans le processus de pourparlers d'Alger, aux côtés du gouvernement algérien et au sein de l'équipe de Médiation. Son rôle est actif et significatif dans les contacts avec les parties, dans l'expertise constructive du processus et dans la sensibilisation des forces vives. Compte tenu de la profondeur de la crise à laquelle doit répondre le futur accord et des expériences passées du Mali, la MISAHEL se prépare jouer tout son rôle dans le suivi du respect de la mise en œuvre de l'accord.

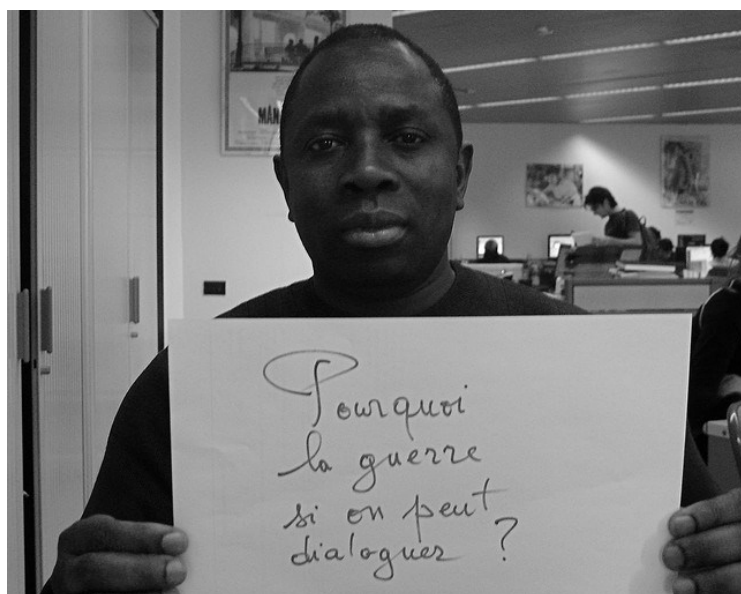
Dans le Sahel, la situation politique a été marquée par l'extrême confusion régnant en Lybie. Le Niger a quant à lui connu quelques remous politiques liés à un dossier judiciaire de trafic des bébés. La fuite du président de l'Assemblée soupçonné d'être mêlé à ce trafic et l'élection tumultueuse d'un nouveau président de cette institution peuvent faire craindre un environnement peu apaisé lors des élections législatives et présidentielles prévues en début 2016. Au Nigéria, en plus de la dégradation constante et menaçante pour la sous-région de la situation sécuritaire, il est fort à craindre que les prochaines élections générales prévues au début de 2015 n'aggravent les divisions et les tensions entre le nord et le sud du pays. L'un des événements politiques majeurs de 2014 aura été le renversement populaire du régime en place au Burkina Faso. Au-delà de la conscience élevée et de la détermination dont ont fait preuve la jeu-

nesse et les forces vives de ce pays, ainsi que la maturité qui a présidé à la mise en place d'une transition consensuelle et organisée, les changements intervenus au Burkina Faso constituent un signe incontestable de la volonté des populations africaines de prendre en main leur destin, d'inoculer dans la marche de démocratisation et de gouvernance leur propre marque. Le Sahel, au-delà de lourds défis sécuritaires, doit poursuivre les efforts de démocratisation et de renforcement de l'Etat de droit. La sous-région doit intensifier la lutte contre la radicalisation. Les événements du Burkina Faso, en réponse à des velléités de changement constitution pour le maintien au pouvoir encore fréquentes sur le Continent, interpellent notre Organisation. Les efforts de la MISAHEL seront dans ce sens consacrés à l'accompagnement des 17 élections programmées en 2015. Ils se concentreront aussi la lutte concertée contre la radicalisation.



Rétrospective

L'état de la paix et de la sécurité au Mali et dans le Sahel



Au Mali, 2014 a été une année pleine d'espoir. Cependant, pour la sécurité et pour la paix, elle a été celle de tous les dangers.

La mise en œuvre des arrangements sécuritaires prévus par l'Accord de Ouagadougou du 18 juin 2013 avait permis des avancées significatives pour le retour de la paix au Nord du pays. Toutefois, la situation sécuritaire s'est brusquement et gravement détériorée suite aux affrontements entre les Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) et les mouvements armés, notamment le MNLA, le HCUA et le MAA, entre le 17 et le 23 mai 2014. Ces combats avaient entraîné de lourdes pertes en vies humaines et la

réoccupation par les mouvements armés des positions précédemment tenues par les FDSM. Un accord de cessez-le-feu obtenu le 23 mai à Kidal sous les auspices de Mohamed Ould Abdel Aziz de la Mauritanie, Président en exercice de l'UA, a permis de redonner une chance à la paix. En effet, aux termes de cet Accord, les mouvements armés se sont engagés à cesser les hostilités, à participer aux Pourparlers inclusifs, à libérer les éléments des FDSM et les civils qu'ils avaient fait prisonniers et à faciliter les opérations humanitaires. Toutefois, le début des pourparlers inclusifs de paix à Alger le 16 juillet a coïncidé avec la reprise des affrontements entre certains mouvements armés au nord du pays, notamment dans le secteur Tabankort—Anefis -

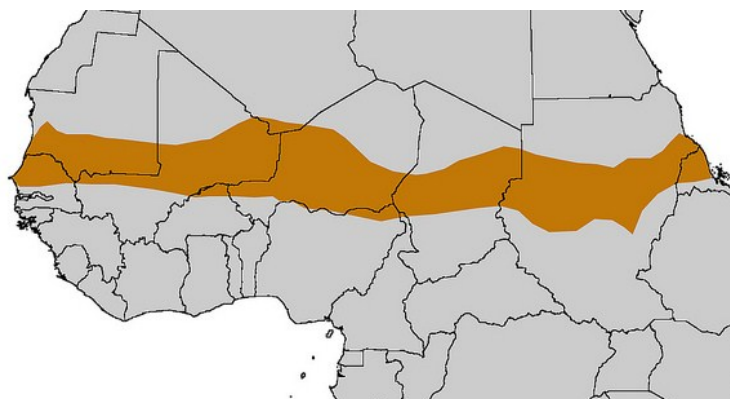
Almoustarat - Tarkint. Face à cette situation, une «Déclaration de cessation des hostilités» avait été adoptée, à Alger, le 24 juillet 2014, en même temps que la Feuille de route des Pourparlers, afin de renforcer l'Accord de cessez-le-feu du 23 mai et ses Modalités de mise en œuvre. Une Commission conjointe de vérification et de sensibilisation comprenant des représentants de l'UA et des Nations unies, de la CEDEAO et des pays voisins s'était rendue dans ces localités le 30 juillet 2014, en vue d'évaluer la situation et de formuler des recommandations sur les voies et moyens de la stabilisation de la situation.

Au-delà de l'insécurité qui s'en est suivie, il y a lieu de souligner que le terrorisme et le crime organisé ont persisté au nord du Mali, malgré la présence des forces internationales. Un retour massif de terroristes, notamment dans l'Adrar des Ifoghas, le Timétrine, le Taoudéni et dans certaines secteurs de la région de Gao. Les activités terroristes se sont intensifiées au cours des mois de septembre et octobre 2014, à travers plusieurs attaques armées, des poses de mines et d'explosifs de plus en plus sophistiqués qui ont fait des

victimes civiles et auprès des forces internationales déployées au nord du Mali. Pendant cette période, environ 31 soldats des contingents burkinabè, nigériens, sénégalais et tchadiens de la MINUSMA ont perdu la vie et de nombreux blessés ont été enregistrés. La réarticulation du dispositif français «Serval» devenu «Barkhane» ayant entraîné une réduction des effectifs français au nord du Mali, a contribué à créer un vide sécuritaire qui a laissé la place aux groupes terroristes.

De plus, de nombreuses caches d'armes ainsi que des ateliers clandestins de fabrication d'armes artisanales sont signalées au nord du Mali. De surcroît, au-delà des mouvements armés, les populations, notamment des jeunes sans emploi, détiennent des armes à feu. Il est établi que les mouvements armés et les groupes terroristes recrutent parmi ces jeunes qui manient aisément les armes.

Il est important de signaler que le processus de pourparlers inclusifs en cours à Alger depuis le mois de juillet, devrait aboutir à terme, à une amélioration significative de la situation, y compris le règlement des questions relatives au cantonnement, à la démobilisation et à la réintégration des éléments des mouvements armés, ainsi qu'à la réforme des FDSM.



Au Sahel, la situation sécuritaire s'est caractérisée au cours de l'année 2014 par la recrudescence des attaques terroristes, des trafics en tout genre et de la criminalité transfrontalière. Le lien entre le terrorisme, le narcotrafic et la criminalité transfrontalière confère aux groupes armés terroristes et criminels des capacités de régénération et de nuisance qui menacent tous les pays du Sahel et au-delà.

Les agissements de Boko Haram au nord-est du Nigéria ont été le signe le plus évident de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel. Les attaques violentes, les prises d'otages, les enlèvements de personnes et les destructions ont été leurmodus operandi. Boko Haram contrôle désormais une large zone territoriale des Etats du nord-est du Cameroun, devenu un important vivier de recrutement. Cette secte islamiste a, par ailleurs, adopté une nouvelle stratégie d'occupation territoriale. Une expansion dangereuse vers les pays limitrophes du Nigéria, notamment le Cameroun et le Tchad

a également été noté.

Malgré la pression militaire exercée par les forces nigérianes et camerounaises, la menace est de plus en plus insidieuse. Avec cette instabilité accrue, les camps de réfugiés se sont multipliés et le nombre des personnes déplacées a considérablement augmenté. Les camps sont plus que d'autres zones susceptibles d'être infiltrés par les groupes terroristes, ainsi que par l'existence de zones de repli, de centres d'entraînement et d'approvisionnement logistique pour les terroristes.

La dégradation du climat sécuritaire au Sahel s'est d'autre part accentuée en raison de la situation politico-sécuritaire de la Libye qui n'a cessé de se détériorer. Que faire pour venir à bout de Boko Haram et des groupes terroristes qui sévissent dans le Sahel?

La MISAHEL propose quatre pistes qui s'inscrivent dans le cadre du Processus de Nouakchott :

(i) Renforcer les capacités des Etats concernés pour renforcer leur dispositifs sécuritaires au sens large ; **(suite p6)**

(ii) accroître la coopération flexibles, aptes à mener des opérations de prévention ou des opérations offensives transfrontalière complexe d'envergure sur les espaces par un échange d'information et une coopération opérationnelle entre unités appropriées des forces de défense et de sécurité de ces pays ;

(iii) créer une coalition internationale pour appuyer les efforts nationaux et régionaux dans un contexte où l'EI ne cache plus ses ambitions de faire du sahel une de ses bases arrières et,

(iv) isoler les terroristes idéologiquement et socialement.

De plus, la cohérence des modes d'action permettra en place des mécanismes de s'adapter à la menace, de opérationnels efficaces et bâtir des rapports harmonieux entre les différents acteurs régionaux et de progresser vers la réalisation de l'objectif commun, sans discontinuité. La coordination est également indispensable, car elle est facteur d'efficacité dans toute action, notamment lorsque celle-ci est conjointe et/ou combinée. Dès lors que les pays du Sahel ont décidé d'unir leurs efforts pour matérialiser concrètement la coopération régionale en matière de sécurité, la coordination devra se réaliser dans toutes les phases de l'action, pour agir en temps opportun et éviter la duplication des efforts.

Il est important de mettre en place des mécanismes de s'adapter à la menace, de opérationnels efficaces et bâtir des rapports harmonieux entre les différents acteurs régionaux et de progresser vers la réalisation de l'objectif commun, sans discontinuité. La coordination est également indispensable, car elle est facteur d'efficacité dans toute action, notamment lorsque celle-ci est conjointe et/ou combinée. Dès lors que les pays du Sahel ont décidé d'unir leurs efforts pour matérialiser concrètement la coopération régionale en matière de sécurité, la coordination devra se réaliser dans toutes les phases de l'action, pour agir en temps opportun et éviter la duplication des efforts.

Processus de Nouakchott

L'outil pour la sécurité dans le Sahel



En 2014, le Processus de Nouakchott a enregistré plusieurs acquis même si beaucoup reste à faire. Les pays de la région sahélo-saharienne poursuivent toutefois leurs efforts de renforcement de la coopération sécuritaire et d'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et

de sécurité (APSA). Préoccupés par l'aggravation du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région sahélo-saharienne, ainsi que

par les liens de plus en plus étroits que les groupes armés terroristes entretiennent avec la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de la drogue et des êtres humains, le blanchiment d'argent et le trafic illicite des armes, les Chefs d'Etat des pays participants au Processus se sont réunis au Sommet pour la première fois à Nouakchott le 18

décembre 2014. Cela dénote d'une volonté d'afficher un soutien politique accru au Processus et « la volonté collective de relever les défis liés à la paix et à la sécurité dans la région sahélo-saharienne ». Ils ont ainsi eu l'occasion d'examiner la situation politique et sécuritaire dans la région sahélo-saharienne, ainsi que les efforts visant à surmonter les défis qui se posent et à promouvoir durablement la paix, la sécurité et la stabilité. Ils ont décidé de la mise en place de mécanismes opérationnels entre les pays de la région, pour la sécurité transfronta-

lière et celle d'une force d'intervention rapide pour la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne. Conscients de l'importance de la mise en commun des moyens pour contrer la menace terroriste, les Chefs d'Etat ont réitéré «l'impératif que revêt la poursuite des programmes de renforcement des capacités des pays de la région, engagés par la Commission de l'UA dans le cadre du Processus de Nouakchott, y compris la formation au profit des services de renseignement et de sécurité ». Ils se sont dits prêts à ne ménager aucun effort pour ren-

forcer leurs capacités nationales respectives en vue de pouvoir assumer pleinement les responsabilités qui sont les leurs dans le cadre des efforts collectifs de la région.

Afin de faciliter le partage d'information, la Commission de l'UA, poursuivra l'organisation de réunions régulières des chefs des Services de renseignement et de sécurité (CSRS) et des ministres compétents, pour échanger sur la situation sécuritaire dans la région. À ce jour, les CSRS ont tenu six réunions alors que les Ministres se sont réunis à trois reprises

(Nouakchott en mars 2013, Niamey en février 2014, Nouakchott en décembre 2014).

Un Sommet des pays participant au Processus de Nouakchott aura désormais lieu tous les ans en vue de procéder à une évaluation des mesures prises dans le cadre de la poursuite d'objectifs communs. Le prochain Sommet aura lieu à Ndjamena.

Le secrétariat du Processus de Nouakchott sera installé à Niamey dans le courant du premier trimestre de l'année 2015.

Des droits de l'Homme au Mali

Au Mali, la situation des droits de l'Homme présente deux facettes. D'un côté les efforts consentis par le gouvernement en vue d'améliorer la protection et la promotion des droits de l'Homme, de l'autre, des cas de violation qui nécessitent une attention particulière.

Les cas de violation des droits de l'Homme

Les cas de violation constatés par les observateurs des droits de l'Homme de la MISAHEL au cours de l'année 2014 sont relativement nombreux et relèvent de domaines très variés. On retiendra quelques domaines clés comme ceux du droit à l'éducation, à la justice ou au respect du droit à la vie et à l'intégrité physique. D'autres cas – et non des moindres – qui auraient mérité

une attention plus soutenue concernent les violations des droits de la femme (violences basées sur le genre, exploitations sexuelles...) et de l'enfant (éducation, obtention d'acte de naissance...), constatés notamment à Gao et à Tombouctou. Cependant, ces cas faisant encore l'objet d'enquête, il ne sied pas de les traiter ici de manière approfondie.

Des cas d'atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique ont été en effet constatés, notamment des atteintes à la vie et autres disparitions forcées suite aux événements survenus les 17, 18 et 21 mai 2014 à Kidal. Des allégations de torture et d'exécutions sommaires de civils ont été avancées à l'issue de ces événements. Ces droits ont été remis en cause également lors des événements malheureux survenus au mois de juillet 2014 sur des sites d'or-

paillage dans les communes de Kobada et de Foroko.

Plusieurs autres cas d'atteinte au droit à la vie résultent des différents conflits inter communautaires, en particulier dans les régions du Nord notamment à Tombouctou et à Gao, qui se sont soldés par des pertes en vies humaines. Cette situation soulève avec acuité le problème du droit des citoyens à la sécurité, particulièrement la question de la protection des civils

Le droit d'accès à la justice, en particulier le droit à un procès équitable n'est pas garanti sur l'ensemble du territoire, en dépit des efforts fournis par le gouvernement depuis la fin de l'occupation des régions du Nord. Ainsi, à Gao par exemple, le fonctionnement normal de l'administration judiciaire n'a duré que quelques mois en

Le Développement pour une paix durable



La stratégie de l'UA pour le Sahel a été entérinée par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA le 11 août 2014 lors de sa 449^{ème} réunion. Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'UA dans la région au cours des dernières années, notamment depuis la crise libyenne de 2011. Elle a été versée à la Stratégie intégrée pour le Sahel, un outil permettant aux organisations œuvrant dans la région d'améliorer leur coordination et coopération afin de mieux cibler dans leurs interven-

Sahel.

La Stratégie intégrée pour le Sahel

En effet, il ressort de l'analyse des différentes stratégies pour le Sahel le caractère convergent et complémentaire de toutes les stratégies existantes, en particulier la reconnaissance du lien entre la sécurité et le développement.

La Plateforme ministérielle, mise sous la présidence du Mali pendant deux ans, se réunit une fois tous les six mois. Le Secrétariat technique,

tions et d'être plus efficaces. Cette mise en harmonie des stratégies pour le Sahel passe par à une Plateforme ministérielle de coordination (PMC) et un Secrétariat technique qui en dehors de la coordination a pour vocation de mobiliser des ressources et de définir les priorités régionales dans le

co-présidé par l'Union africaine et les Nations unies, l'aide pour la mise en cohérence de l'ensemble des stratégies. En 2014, la Plateforme ministérielle a tenu sa troisième réunion à Bamako, le 18 novembre 2014, tandis que le Secrétariat technique a tenu deux réunions, respectivement, le 09 septembre à Dakar et le 16 novembre 2014 à Bamako. Ces réunions au niveau ministériel et technique ont permis de prendre les décisions suivantes :

- ⇒ Adoption du cahier des charges du Secrétariat technique
- ⇒ Cartographie des stratégies pour le Sahel
- ⇒ Collaboration accrue avec l'initiative de cinq pays de la région (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et le Tchad), intitulée G5-Sahel, lancée le 18 février 2014.

Les Paniers du cœur, l'action humanitaire de la MISAHEL



En août 2014, la MISAHEL a lancé un programme humanitaire baptisé les « Paniers du cœur ». Il s'agit d'une campagne de solidarité qui appuie les populations vulnérables notamment au Nord du Mali. La première activité consistait en la distribution de kits alimentaires à des familles de la Commune 4 de Bamako et à Kidal en guise d'appui à la pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle de près de 1000 familles démunies.

En effet, la crise politico-sécuritaire que traverse le Mali depuis quelques années maintenant a provoqué une

grave crise humanitaire qui s'est traduite par le déplacement de centaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

En initiant une telle campagne de solidarité africaine, l'Union africaine est pleinement dans son rôle encore plus au Mali où sa mission est, entre autres, d'appuyer le processus de paix et de réconciliation nationale. « Notre objectif est d'apporter notre pierre à la reconstruction du Mali. Il ne saurait être question de développement sans le respect d'un droit humain fondamental, celui d'accéder à une alimentation saine et équilibrée » comme l'indiquait Pierre Buyoya, le Chef de la MISAHEL.

Pour la distribution des kits alimentaires, la MISAHEL a signé une convention d'entente avec la Croix-Rouge malienne compte tenu de son expérience sur le terrain. La Société de distribution malienne (SODIMA) a grandement participé au succès de

cette première activité. La SODIMA a mis dans ce premier panier du cœur quatre (4) tonnes de sucre et d'huile.

Par ce geste, la SODIMA a montré que l'initiative des « Paniers du cœur » n'est pas uniquement l'affaire de l'Union africaine mais de tous les fils et filles du Mali soucieux de la reconstruction du pays et du bien-être de leurs compatriotes. Ainsi, Pierre Buyoya n'a eu de cesse de réitérer l'appel de la MISAHEL non seulement au secteur privé malien mais aussi bonnes volontés car « en donnant aux « Paniers du cœur », vous pouvez permettre à ceux qui sont dans l'extrême besoin de retrouver un peu de sérénité ».

En 2015, la MISAHEL entend poursuivre son appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux familles démunies. Elle initiera également un programme d'appui scolaire.

Pour la cohésion sociale et la réconciliation nationale



En mai 2014, la MISAHEL, la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et la station malienne Radio Kledu ont signé un accord tripartite pour la production et la diffusion de l'émission «An ka Ben! – Faisons la paix!».

Cette émission, qui est diffusée tous les samedis à 15h00 sur les ondes de Radio Kledu représente la contribution des trois partenaires aux efforts entrepris par le Mali pour une paix durable et une réconciliation nationale que tous les acteurs appellent de leurs vœux. «An ka Ben!

– Faisons la paix!» a été envisagée comme une plateforme d'échanges et de débats, ouvert à tous les Maliens, plus particulièrement aux jeunes. Tout en libérant la parole dans un cadre constructif et respectueux de la déontologie journalistique, l'émission véhicule des messages de paix et d'unité. Le but principal de cette émission est de montrer que la réconciliation concerne tous les citoyens maliens, au-delà de la sphère politique. Grâce à ce programme radiophonique, la MISAHEL, la DDC et Radio Kledu ont souhaité apporter leur contribution à l'enracinement de la culture de la paix dans le Mali d'aujourd'hui.

Un guide du vocabulaire de la paix pour favoriser le vivre ensemble

Partant du constat qu'il existe un lien inextricable entre médias et paix et que les journalistes sont des acteurs essentiels dans la résolution des crises et la réussite des transitions politiques, la MISAHEL et l'OIF ont pris prétexte sur les négociations inter-maliennes en cours à Alger, pour convier les acteurs de l'espace médiatique malien à un échange autour des Accords de paix.

Une fine analyse de la couverture, par les médias nationaux et internationaux, de la transition politique au Mali, a montré que le consommateur d'informations n'était pas toujours en

mesure de comprendre les enjeux du processus en cours, basé sur le triptyque - réconciliation, dialogue et stabilisation- qui a conduit à la situation relativement apaisée que connaît le Mali actuellement.

Le séminaire a réuni plus d'une soixantaine de professionnels des médias maliens et étrangers ainsi que des acteurs de la communication institutionnelle et des animateurs de médias communautaires des régions du Nord du pays.

Les échanges, fructueux, ont débouché sur la production d'un projet Guide du vocabulaire de

la paix issu des recommandations de la soixantaine de Directeurs de publication et rédacteurs en chef de médias maliens qui ont participé au séminaire. Ce guide est un instrument indispensable qui servira aussi bien aux journalistes qu'au grand public. Ce guide, véritable document de référence sur la « nouvelle sémantique de la paix », servira également de bréviaire aux plus jeunes journalistes et « permettra de toujours garder à l'esprit les valeurs du journalisme de paix et obligera à toujours semer la culture de la paix».

Rétrospectives 2014 a été une année très riche









A l'orée de 2015, je voudrais vous présenter en mon nom propre et en celui de l'ensemble du personnel de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) nos vœux de bonne et heureuse année.

Puisse 2015 être une année de progrès significatif ou de consécration pour les immenses projets qui nous réunissent autour de l'idéal d'une Afrique intégrée, prospère et en paix.

Je saisis cette occasion pour vous remercier d'avoir sans cesse accordé votre attention à la MISAHEL et toujours couvert ses diverses activités, permettant ainsi une meilleure connaissance et une appropriation par nos populations de cet idéal poursuivi par l'Organisation continentale.

Ceci est désormais une tradition, en ce début d'année 2015, je voudrais, après avoir rapidement passé en revue la situation au Mali et dans le Sahel, rappeler à votre intention les principales activités de la MISAHEL au cours de l'année qui s'est achevée, et esquisser les perspectives et objectifs que nous nous sommes fixés pour 2015 dans les 4 domaines principaux qui font l'objet du mandat de notre mission au Mali et dans le Sahel.

Merci à ceux qui ont contribué à la réalisation de cette édition:

- ⇒ Yaye Nabo Sène, Chargée de communication
- ⇒ Ntolé Kazadi, Chef d'unité, Affaires politiques
- ⇒ Charles Muvira, Spécialiste des conflits et du développement
- ⇒ Chantal Mutamuriza et Hugues Penda, Observateur des droits de l'Homme
- ⇒ Mamadou Diarra, Fonctionnaire chargé du développement

Hamdallaye ACI 2000
Bamako – Mali
BP 1680
misahel@africa-union.org
www.peaceau.org
Tel: +223-2022-1822
Fax : +223 2022 1815

Retrouver nous sur:

Twitter: @MisahelBamako

Facebook: [Misahel Bamako](#)